

Présents :

François BOCK maire de Gençay préside la séance

Claude FERRON, Isabelle BOETSCH, Dominique SOUILLE, Philippe BONNEAUD, Yves GUILLON, Sarah COLLOBER, Aurélie BOURREAU, Sophie VERGNAUD, Renaud ROBERT, Peggy MENETEAU, David RANGER, Fabienne ROUSSEAU GILLES, Martine BIAIS, Omar MBAYE, Jean BERGER.

Absents excusés :, Dominique CRETIN, Jean-Paul THUBERT,.

Secrétaire de séance : Sophie VERGNAUD

Début de séance 20h

1 – Approbation des comptes rendus

Les comptes rendus des conseils municipaux des 11 et 24/06/2015 ayant été transmis tardivement seront validés lors de la prochaine réunion.

2 – Demande de subvention de l'association sportive du collège de Gençay

Monsieur DELAGE principal du collège de Gençay a présenté une demande de subvention de 250€ pour l'association sportive du collège.

Cette subvention permet à l'association de participer financièrement aux déplacements sportifs à l'extérieur de la commune.

Cette subvention qui avait fait l'objet d'une provision par la commission finances est accordée à l'unanimité du conseil.

Vote 16 pour

3 – Subvention : droits de place Office du tourisme et FAE

La somme de 828 € a été encaissée par la commune en paiement du droit de place des participants à la braderie annuelle 2015.

Le maire propose le reversement de ces sommes à l'Office du tourisme et à la FAE, associations organisatrices, soit 414€ chacune.

Vote 16 pour

4 – Indemnités du trésorier

Mme FRANCHET a assuré le remplacement de la trésorière Mme BLUGEON, qui a été muté sur un autre poste.

Conformément aux arrêtés ministériels fixant les conditions d'attribution de l'indemnité de conseil aux comptables du Trésor chargés des communes et établissements publics, cette indemnité attribuée au comptable titulaire doit être versée au comptable remplaçant au prorata temporis.

Il est décidé que cette indemnité sera versée à Mme FRANCHET pour la période du 1er juin au 31 août 2015 pour un montant de 167,34€ brut.

Vote 16 pour

5 – Personnel

○ Création de poste

Suite à la réussite d'un agent à un examen professionnel, il est proposé de supprimer un poste d'adjoint administratif de 2ème classe et de créer un poste d'adjoint administratif de 1ère classe.

L'agent présent, Nicole BIRE s'absente lors de la délibération.

Le conseil décide à l'unanimité de supprimer le grade d'adjoint administratif de 2^{ème} classe sur le tableau des emplois, de modifier ainsi le tableau des emplois de la commune en créant le poste d'adjoint administratif de 1ère classe et d'inscrire au budget les crédits correspondants à compter du 1^{er} janvier 2016.

Vote 16 Pour

Personnel scolaire

Isabelle BOETSCH informe le conseil que l'extrait de casier judiciaire bulletin n° 2 a été demandé ou est en cours de demande pour tous les membres du personnel et les élus en contact avec les enfants et intervenants affectés aux activités périscolaires.

D'autre part, il convient de recruter dans le cadre de contrats temps partiels, quelques heures parfois, des agents pour assurer les activités périscolaires. Ces recrutements sont souvent urgents et le Maire demande au Conseil de l'autoriser à prendre lui-même les dispositions nécessaires.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte et autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à ces recrutements.

Vote 16 pour

6 – Borne camping car Claude FERRON

Actuellement il existe sur le champ de foire une borne permettant aux camping-cars d'obtenir au moyen d'un jeton acheté auprès de la commune, une fourniture en eau et électricité.

La fourniture des jetons et l'entretien de la borne s'élèvent à 610€ .

Or, le rendement de cette borne est de 22€ depuis le 1er janvier ce qui ne rentabilise pas les travaux prévus. Claude FERRON propose de supprimer l'obligation de paiement en bloquant le monnayeur, et d'installer un système permettant de limiter le débit d'eau, afin d'éviter les abus. L'accès électrique sera retiré. La faisabilité technique devra être précisée.

Vote 15 pour 1 abstention

7 –Convention Sorégies « Vision + »

Une nouvelle Convention Vision Plus est applicable à partir du 1er janvier 2016 clarifiant le périmètre des travaux, d'entretien et d'exploitation des réseaux d'éclairage public confiés à SOREGIES par les communes ayant transféré cette compétence au Syndicat.

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire :

- APPROUVE la nouvelle Convention Vision Plus applicable à compter du 1er janvier 2016,

- AUTORISE la signature par Monsieur le Maire de la nouvelle Convention Vision Plus.

Vote 16 pour

8- Demandes de subventions pour l'aménagement du champ de foire et le City stade

Les travaux de la future maison de santé vont démarrer en janvier 2016. L'espace actuel doit être libéré, le skate park et le pigeonnier déplacés.

Il a été présenté lors du conseil du 26 février 2015 un projet d'aménagement du champ de foire avec la création d'un espace public comprenant des aménagements sportifs.

Le skate park serait donc déplacé sur le haut du champ de foire (en face de la MFR) et un city stade créé.

Une demande DETR a été effectuée

Le conseil municipal doit délibérer afin d'autoriser le maire à solliciter les subventions suivantes :

- Fond européen
- Ministère de la jeunesse et des sports
- Conseil Régional
- Conseil Départemental
- Caisse d'allocation Familiale

Les 5 délibérations sont effectuées, approuvées à l'unanimité.

Vote 16 Pour

Claude FERRON précise que la commission d'appel d'offre pré 167,34€are les dossiers pour les travaux de réception des installations.

Dans le calendrier, une plate forme est à poser avant le 31/12/2015.

Comme convenu dans le projet d'aménagement, une modification de circulation est prévue : il sera possible de traverser le champ de foire en voiture, à vitesse réduite, par un accès modifié le long du parking d'Intermarché jusqu'à la sortie actuelle.

Les travaux d'aménagement du jardin public et des installations sportives constituent la 1ère tranche des travaux d'aménagement du champ de foire qui a été découpé en plusieurs tranches pour des raisons budgétaires.

9 – Tarifs cantine et garderie

Les tarifs votés en 2014/2015 sont reconduits sans augmentation pour la période 2015/2016.

lundi,mardi,mercredi,jeudi,vendredi 7h30/8h20 1,05€

Lundi, mardi, jeudi,vendredi (garderie+goûter) 16h30/17h30 1,55€

Lundi, mardi, jeudi,vendredi 17h30/18h30 1,05€

mercredi 11h30/12h30 1,05€

Vendredi (pas d'atelier périscolaire) 15h30/16h30 gratuit

Tarif restauration scolaire :

2,95€ Enfants

3,50€ Adultes

Ateliers Périscolaires :

Lundi, mardi, jeudi 15h30/16h30 gratuit

Vote 16 Pour

10 – Délégués « Eaux de Vienne »

Suite à la mise en place du nouveau syndicat d'eau, le conseil doit désigner de nouveaux délégués.

Sont désignés François BOCK délégué titulaire et Philippe BONNEAUD délégué suppléant.

Vote 16 Pour

11 – Informations

a) Subventions de la Région

La région a accordé des subventions à la maison familiale et rurale :

- Une somme de 6174 € dédié à un projet présenté
- Une participation de 1200 € pour l'organisation d'un voyage

La SARL LES CHARMILLES a également obtenu une aide de 3600€ pour une action de « tutorat tremplin formation ».

b) AMF

L'association des maires de France organise le samedi 19 septembre 2015 une manifestation tendant à protester contre la baisse des dotations de l'Etat. Une pétition est remise aux élus.

Jean BERGER indique qu'il ne participera pas à cette manifestation jugeant que la baisse de dotation constitue l'effort demandé aux communes pour le rétablissement de la dette de la France.

12 – Questions et informations diverses

- L'Agence Régionale de la Santé a rendu un bilan très positif sur la qualité de l'eau à Gençay.
- Rentrée scolaire :

105 élèves de primaires et 60 maternelles ont effectué la rentrée le 1^{er} septembre. Des travaux ont été effectués durant les vacances : la classe ce1/ce2 rénovée, les sanitaires de la maternelle ;il a été

procédé aux travaux de mises aux normes handicapés avec notamment la création d'un WC adulte handicapé ; marquages au sol des cours : des marelles pour les jeux, ainsi que des points de rassemblements utiles pour les activités périscolaires.

La classe de CLISS compte de nouveaux élèves et une nouvelle aide AVS (contrat d'aide à la classe CLISS) a été nommée .

➤ Travaux voirie

Des panneaux « zone 30 » ont été posés Cité des Plantes ; des coussins berlinois vont être posés dans la rue du collège avec également une zone 30.

Ces éléments de sécurité sont subventionnables par l'Etat depuis que la commune a mis en place un agent de sécurité ASVP. Ils sont ainsi financés par un fonds global regroupant l'argent des amendes.

➤ Fabienne ROUSSEAU GILLES donnent des informations sur le voyage à BREAKEFIELD.

➤ La commission « bâtiment cimetièrè » sera prochainement convoquée pour étudier le projet de construction au cimetière d'un second columbarium.

➤ Bilan du 14 juillet 2015 : le comité des fêtes de « Gençay-St Maurice est satisfait de la participation de la population aux festivités du 14 juillet ; environ 300 personnes étaient réunies.

Le conseil regrette qu'aucun habitant de Gençay ne soit dans le bureau du comité.

➤ Le marché des producteurs a rencontré un vif succès avec plus de 1000 couverts ; de nombreuses personnes n'ont pu manger sur place mais sont reparties avec leurs achats ; cette opération très appréciée par les habitants sera renouvelée l'année prochaine.

➤ Les élus ont fait part de leurs inquiétudes suite à la vague de cambriolages commis dans la région (Gençay ; Usson du Poitou, St Secondin, etc) . La gendarmerie continue ses investigations. Il est recommandé à tous les habitants de rester prudents et de signaler tous les faits qui leur sembleraient suspects.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

La prochaine réunion du conseil municipal se déroulera le jeudi 24 Septembre 2015

Sophie VERGNAUD